

Présents : Emmanuel COEURET, Azzedine LABOUIZE, Julio OLIVEIRA, Matthieu POUILLOT, Jimmy RELA, José RUIZ, Jean Michel SENEGAL, Didier SERVANT, Alain WEISZ.

Excusés : Frédéric BROUILLAUD, Francis CHARNEUX, François GOMEZ.

I – DOSSIERS EN COURS

1 - Branche Professionnelle :

Actuellement une opposition très lourde divise les partenaires sociaux au sujet de la désignation de l'OPCA (Organisme collecteur des fonds de la formation...), pour la branche sport.

En matière de collecte des fonds de la formation professionnelle la loi impose l'existence d'une seule OPCA. Hors, dans notre CCNS coexistent depuis 2005, deux OPCA (AGEFOS et UNIFORMATION).

Afin de « se mettre en conformité » avec les exigences légales, les sept organisations de salariés (CGT, CFDT, CFTC, UNSA, CGC, CNES, FO), et une des organisations d'employeurs (CNEA), ont choisi UNIFORMATION. Le COSMOS, autre organisation d'employeurs en désaccord parce que préférant AGEFOS, est intervenue pour bloquer, via un lobbying politique sur le Ministère du travail, la signature de l'avenant 62 relatif à cette question. Aujourd'hui donc, le Ministère du travail ne prend pas position et compromet la collecte des fonds pour 2012, et par là même de tous les financements de la branche sport (FADP, Formation, etc....)

2 – Ligue Nationale de Basket :

La considération SCB au sein de la LNB est réelle.

Le président de la LNB, Mr BERAL, montre clairement une volonté d'insuffler quelque chose de nouveau. Beaucoup de réflexions, projets, nouvelles formules sont envisagées, mais souvent les détails bloquent leur mise en application.

Ex 1 : Dossier espoirs Pro A & Pro B / Formule proposée au dernier Comité

Directeur

- rassemblement des 2 catégories et matches prévus le mercredi. Blocage à cause de la scolarité

Ex 2 : Dossier Pro B / Création d'une Ligue de développement...Non adhésion au principe par la catégorie. Blocage par la volonté des clubs de monter en Pro A

Concernant les salaires, on constate une tendance à la baisse chez les entraîneurs principaux des deux divisions. Cette saison en Pro A, 4 entraîneurs pro sur 16 sont aux minimas de la CCBBP, et en Pro B, le ratio est de 5/18.

Concernant la langue utilisée aux temps morts, le SCB a proposé que ce soit des moments pédagogiques. Même si la vulgarisation des commentateurs permet une bonne compréhension des téléspectateurs, les temps morts sont des moments stratégiques difficilement compréhensibles par le grand public.

3 – Fédération Française de Basket Ball :

Notre considération par les instances fédérales est plus difficile.

Le SCB a rencontré le Président SIUTAT et le Directeur Général JP De VINCENZI, le 31 janvier, pour évoquer les difficultés rencontrées au quotidien par les entraîneurs à cause de certains points de la réglementation fédérale.

Nous avons évoqué l'article 609.11 des règlements généraux, et aussi les articles du Statut de l'entraîneur concernant le remplacement des entraîneurs, ou les démarches d'équivalence. Nous avons aussi longuement débattu du cas de suspension suite à trois fautes techniques et aux limites juridiques d'une telle mesure pour les entraîneurs pros. La multiplication des décisions du CNOSF en faveur des entraîneurs renforce notre position.

Nous avons aussi sollicité des informations pour l'application en 2014 du nouveau statut et le régime des équivalences BEES 2°/DES et DEPB... Sur ce dernier point deux réponses :

- l'équivalence BEES 2°/DES est donnée par le Ministère des sports
- le DEPB sera accessible aux entraîneurs en place sans mettre en péril

l'exercice de leur travail

Le Président s'est engagé à étudier une évolution de la réglementation concernant tous ces points. Nos propositions seront bien accueillies.

4 – Association Française des Entraîneurs de Basket :

Suite à la réunion du nouveau bureau de l'AFEB du 18 février 12, trois dossiers débattus :

- MAGAZINE PIVOT : l'objectif pour l'AFEB est de réaliser 4 magazines par an. Le contenu du magazine est le suivant : le basket de Haut Niveau, la Formation, le Basket dans nos Régions, le Métier d'Entraîneur. L'objectif affiché en nombre d'adhérents est 400.
- COLLOQUE : en marge du match amical FRANCE-COTE d'IVOIRE sur Toulouse le 29 juin 2012, un colloque va être mis sur pied, avec des intervenants de renom.
- SITE INTERNET : une modernisation du site internet permettra à l'AFEB une meilleure exposition et offrira aux adhérents un contenu conséquent.

5 – Fiche d'adhésion

La fiche d'adhésion apparaît trop imprécise sur les services aux adhérents du SCB, et trop marquée CFDT...

- 4 Magazine Pivot par an
- Aide Juridique
- Lettre Mensuelle
- Site Internet SCB (partie Adhérents), ...etc..

La remise en forme du document est confiée à Jimmy RELA.

II – AUGMENTATION DES ADHESIONS et COMMUNICATION EXTERNE.

Un échange sur ce point entre les membres du Bureau aboutit à la mise en chantier de deux actions pour améliorer le « rayonnement » du SCB par les entraîneurs salariés :

- création d'une Lettre Mensuelle nécessitant la centralisation des informations.

- réalisation d'une « carte ouvrière » pour identifier les éducateurs salariés et les caractéristiques de leurs emplois à tous niveaux.

Concernant la Lettre Mensuelle, la centralisation des informations vers scbfrance@gmail.com est indispensable pour en permettre la synthèse et élaborer la Lettre à faire parvenir aux adhérents. Le contenu de cette Lettre Mensuelle pourra être :

- des informations récentes pour les salariés (ex : modification CCNS)
- des fiches pédagogiques à l'attention des salariés (ex : annualisation horaires)
- des news sur le basket Français (ex : Trophées de Coaches de l'année)
- des propositions de formation (ex : Institut du SCB)
- des informations sur l'évolution de la profession (ex : Diplôme, Europe)

Concernant la « Carte Ouvrière », le travail apparaît conséquent mais nécessaire pour toucher un plus grand nombre de futurs adhérents potentiels.

José RUIZ, sollicitera F. JUGNET et étudiera l'option d'un fichier conjoint avec la FFBB. Le nécessaire sera fait pour essayer d'obtenir la liste des CTF.

Julio OLIVEIRA centralisera les informations.

III – INDEPENDANCE FINANCIERE

Didier SERVANT travaille depuis de nombreux mois, en collaboration avec José RUIZ, sur la mise en place d'une formation continue pour les entraîneurs salariés.

La première formation se déroulera le Jeudi 10 et le vendredi 11 mai 2012 à MERCUROL. Cette formation, en cours d'organisation (programme pédagogique précis), doit être validée par les OPCA. Elle sera proposée aux salariés des équipes de niveau confirmé. Les salariés pourront financer cette formation grâce à leur DIF (Droit Individuel à la Formation).

L'objectif, à moyen terme, est de proposer aux adhérents SCB un catalogue de Formations qu'ils pourront auto-financer.

Ainsi, le SCB pourra développer son Institut de Formation Professionnelle. Cette formation est ouverte aux salariés mais ce n'est pas un colloque.

José RUIZ Président SCB	Matthieu POUILLOT Secrétaire Général SCB